

Québec, le 12 avril 2016

Madame Johanne Bourassa  
Sous-ministre associée responsable d'Emploi-Québec  
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale  
800, rue du Square-Victoria  
Case postale 100  
Montréal (Québec) H4Z 1B7

Chère collègue,

Le gouvernement du Québec s'engageait, il y a vingt ans, à prévenir la reproduction ou la création d'inégalité entre les femmes et les hommes que pourrait entraîner la mise en œuvre d'une loi, d'un règlement, d'une politique, d'un plan d'action, d'un programme ou encore d'une mesure. Cet engagement officiel du gouvernement découle du Programme d'action de la Quatrième conférence mondiale des Nations Unies sur les femmes auquel le Québec a pris part à Beijing en 1995.

Au fil des années, le Québec a acquis de l'expérience et de l'expertise, notamment par la mise en œuvre d'un plan d'action en matière d'analyse différenciée selon les sexes (ADS) auquel plusieurs ministères et organismes ont participé par la réalisation d'actions. Ce plan d'action a d'ailleurs fait l'objet d'un bilan accessible sur le site du Secrétariat à la condition féminine (SCF).

À l'échelle internationale, plusieurs auteures proposent de nouvelles stratégies pour régénérer et redéployer l'approche, d'autres conseillent carrément d'y mettre un terme et de trouver de nouvelles stratégies pour combattre l'inégalité entre les sexes.

En 2014, le SCF mandait le Centre de recherche et d'expertise en évaluation de l'École nationale d'administration publique pour réaliser un portrait évaluatif à partir des pratiques d'implantation de l'ADS dans quatre ministères. En 2015, le rapport préliminaire transmis au SCF démontre que cette approche transversale est notamment confrontée à des enjeux à l'égard de son application. Compte tenu de ces premiers résultats, le SCF a entrepris une réflexion en la matière. Aussi, dans le cadre de l'élaboration de la future Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes, le SCF a évoqué le sujet lors des consultations réalisées auprès de plus de 70 organismes non gouvernementaux. Plusieurs organismes ont soulevé les difficultés d'application de l'approche. Ils ont souligné, également, la pertinence de préserver la finalité de la démarche. Le contexte d'élaboration de la future stratégie en matière d'égalité entre les femmes et les hommes apparaît opportun à la redéfinition de l'ensemble de l'approche, et ce, en se recentrant sur la finalité de la démarche.

... 2

Récemment, la vice-première ministre et ministre responsable de la Condition féminine, M<sup>me</sup> Lise Thériault, a adressé une correspondance à ses collègues ministres afin de les sensibiliser au fait de réévaluer les efforts du gouvernement en proposant une approche actualisée, qui vise notamment à cibler les domaines dans lesquels des inégalités persistantes et préoccupantes ont été identifiées.

Dans cette même correspondance, la ministre les avise de la création éventuelle d'un indice québécois de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le cadre de la mise en œuvre de la future Stratégie. Dans la mesure où cet indice serait créé, il constituerait un élément déterminant dans le cadre de cette redéfinition. Il représenterait un outil d'aide à la prise de décision visant à privilégier les solutions adaptées aux besoins des femmes et des hommes. Il s'agit d'un projet ambitieux qui, pour réussir, nécessitera votre participation et votre collaboration.

Enfin, la future Stratégie considère la diversité et les besoins spécifiques de certains groupes, et ce, afin de cibler ceux qui requièrent une intervention gouvernementale plus spécifique. En effet, des femmes vivent des situations particulières parce qu'elles sont immigrantes, autochtones ou monoparentales, et ces situations les rendent plus vulnérables.

Au cours des prochains mois, le SCF sollicitera donc votre collaboration afin de développer et mettre en œuvre cette nouvelle approche qui se voudra innovante et propice à favoriser l'atteinte réelle de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Veillez agréer, chère collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La sous-ministre associée,



Catherine Ferembach